

Résolution adoptée
Séance plénière du 25 mars 2026

Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre

Déclaration du groupe Environnement et nature

Le groupe Environnement et Nature salue l'exemplarité de la méthode de construction collective de cette résolution ambitieuse, et la qualité du résultat. Son adoption à l'unanimité des membres de la délégation, représentant la diversité de nos groupes, en est la preuve. Cette résolution fait raisonner des paroles fortes de Robert Badinter : « un combat est juste quand il est construit au service d'une cause juste ».

La cause que sert cette résolution est la défense de nos libertés fondamentales, des droits des femmes, et de l'Etat de droit, face aux constats documentés des attaques répétées qu'ils subissent. Constats rigoureux que partagent le Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes, la CNCDH, et les délégations aux droits des femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat, dont les premières responsables se sont exprimées et soutiennent notre engagement.

Les mouvements anti-genre et les tenants d'une idéologie masculiniste sont sortis de la marginalité et œuvrent maintenant au grand jour. Ils assument une parole et une stratégie politique anti-droits et revendiquent une place comme force politique à part entière. Ils sont soutenus financièrement par les pays et organisations qui portent un même agenda anti-démocratique et illibéral, et accompagnent la montée en puissance de l'extrême droite et des populismes.

Les ressorts des mouvements anti-genre sont largement semblables à ceux des mouvements anti-écologiste. Ils procèdent d'un « backlash » aux antipodes des aspirations des citoyennes et des citoyens. Profitant d'un soutien financier sans précédent qui nourrit la désinformation, ce sont bien nos droits et libertés constitutionnelles et le rôle de la justice qu'ils remettent en cause.

Les organisations du groupe Environnement et Nature affirment avec force leur soutien à cette résolution, et poursuivront, avec les organisations féministes, le travail engagé en particulier autour de la dimension écoféministe de nos combats communs.

L'injonction à la dépolitisation qui émane des tenants de l'illibéralisme est un piège dans lequel le CESE, chambre de la société civile, ne peut et ne doit pas tomber.

Il est malheureusement nécessaire de le rappeler : notre assemblée a bien une fonction constitutionnelle politique : celle de participer à la vie démocratique en conseillant le gouvernement et le parlement, mais aussi en portant les alertes quand nos libertés fondamentales et la démocratie sont attaquées.

Résister ne suffit plus, il nous faut agir en coalition, au soutien des organisations féministes, nos alliées, qui sont en première ligne au service de cette cause juste.